



association des praticiens du droit des marques et des modèles

POUVOIR

Nous vous rappelons que ce pouvoir est nécessaire au *quorum* de l'Assemblée Générale.

A retourner **avant le 16 janvier 2019** à Monsieur Patrick Boyle, Secrétaire de l'APRAM, Cabinet PLASSERAUD, 66 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris, ou Madame Véronique Collet, Coordinatrice Permanente de l'APRAM, par email : secretariat@apram.com.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'APRAM DU 17 JANVIER 2019

Je soussigné : _____
(ne pas oublier de préciser vos nom et prénom),

Déclare avoir acquitté ma cotisation fixée par l'Assemblée Générale précédente,

Et donne, par la présente, pouvoir à : _____

pour me représenter à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra :

Judi 17 janvier 2019 à 16h30
Aux Salons de la Maison des Arts & Métiers
9 bis, avenue d'Iéna – 75116 Paris

ou à toute autre Assemblée qui, en l'absence de tenue effective de celle-ci, pourrait y être substituée sous le même ordre du jour.

Fait à :

Le :

Signature :

=> Merci de faire précéder votre signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »